

Synthèse protocole reprise école maternelle et élémentaire du Ministère de l'Education Nationale du 29 avril 2020

1. Prise de température enfants par les parents avant l'école inférieur à 37,8°C
2. Enseignants présentant des facteurs de risque : arrêt à titre préventif jusqu'au 30/04 et mise à temps partiel à compter du 1^{er} mai. Possibilité de bénéficier d'un arrêt de travail en ligne sans délais de carence en l'absence de solution de télé travail.
3. Un mètre de distance minimum dans toutes les situations
4. Gestes barrières
 - a. Lavage des mains 30s et pas de serviette collective :
 - i. A l'arrivée
 - ii. Avant l'entrée en classe
 - iii. Avant et après tout déplacement (récré, motricité...)
 - iv. Avant et après les repas
 - v. Après avoir toussé, mouché, éternué.
 - vi. Après chaque manipulation d'objets **potentiellement contaminés**
 - vii. Le soir avant le départ
 - b. Echanges manuels limités ou accompagnés d'une désinfection après chaque utilisation.
 - c. Sensibilisation préalable des parents et des enfants
 - d. 2 masques grand public par jour fournis à tout le personnel en contact avec les élèves. (filtre 90%)
 - i. Obligatoire pour les collégiens et lycéens et pour les enfants à pathologie respiratoire chronique sévère ou immunodépressive et à la charge des parents.
 - e. Aération des locaux 15 min avant l'accueil, à la récréation, à midi et le soir.
 - f. Stabilité des classes
 - i. Mêmes élèves
 - ii. Pas de croisement des classes
 - iii. À une salle une classe
 - iv. Arrivées et départs progressifs et étalés.
 - g. Pour une classe
 - i. Fermée + de 5 jours avant la reprise : nettoyage simple.
 - ii. Utilisée pendant le confinement et après bi-nettoyage avant et après avec des produits aux normes Virucides NF EN 14476 ou eau de javel 2,6% dilué à raison de 100 ml/l d'eau avec rinçage.
 - h. Formation des parents enfants enseignants avant la reprise
 - i. Interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire
 - ii. Points d'accueil
 - iii. Horaires
5. **Fiche accueil élèves**
 - a. 1 ou plusieurs accueillants aux entrées. Privilégier plusieurs entrées
 - b. Port du masque et solution hydro alcoolique
 - c. Dissocier flux entrant sortant
 - d. Marquage de distanciation physique
 - e. Signalétique
 - f. Arrivée échelonnée

- g. Respect des horaires
- h. Aucun accès à l'école pour les non personnels
- i. Accompagnement par petits groupes jusqu'à leur classe
- j. Organisation du lavage des mains pour un accès direct aux classes
- k. Information quotidienne des parents du nombre d'enfants accueillis, des conditions d'encadrement de la situation sanitaire.

6. Aménagement des classes

- a. Adapter les dortoirs pour distanciation et nettoyage régulier des couvertures
- b. Distanciation de au moins un mètre y compris entre chaque table sans face à face également éloignés des portes d'accès à la classe.
- c. Neutralisation du matériel et des mobiliers non nécessaires
- d. Limitation des déplacements
- e. Mise en place d'un sens de circulation dans la classe
- f. Port du masque obligatoire pour les adultes
- g. Aération 15 minutes à chaque mouvement hors la classe.
- h. Aucun échange de matériel, ni aucun matériel collectif pendant la classe.

7. Gestion des circulations

- a. Les portes restent ouvertes le plus souvent pour éviter les points de contact. (sauf anti feu)
- b. Distanciation physique dans tous les cas
- c. Horaires de pauses décalés

8. Activités physiques et culturelles

- a. Physique :
 - i. Tenue simple et chaussage autonome
 - ii. Distanciation
 - iii. Absence de point de contact entre élèves et matériel
 - iv. Aucun jeu de ballon ou de contact
 - v. Aucun matériel pouvant être manipulé par tous ou par plusieurs élèves
 - vi. Matériel manipulable et accessible seulement à l'adulte avec une désinfection régulière adaptée.
- b. Culturelle et manuelle
 - i. Matériel individuel et jetable ou avec désinfection régulière adaptée
 - ii. Uniquement du matériel individuel et personnel ; aucun jeu ne pouvant être manipuler à plusieurs
 - iii. Pas de prêt de matériel collectif prévoir des boites individuelles de matériel.
 - iv. Tout livre manipulé individuellement doit être isolé au repos pendant 5 jours
 - v. Privilégier l'audiovisuel
 - vi. Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher de surfaces communes : jeux de mime, devinettes.
 - vii. Pas de matériel ni d'outils pédagogiques collectifs accessible par les élèves.

9. Récréations

- a. Temps échelonnés
- b. Modalités de signalement début fin de récré
- c. Distanciation physique matérialisée
- d. **Départ et retour par groupe adaptés pour une meilleure distanciation physique.**
- e. Interdiction d'utilisation des structures ou désinfection entre chaque groupe.
- f. **Surveillance en fonction des effectifs.**

- g. **Proposer des jeux qui respectent les gestes barrière et la distanciation physique en privilégiant des activités non dirigées limitant les interactions entre élèves.**
- h. En cas de pluie privilégier un autre lieu que la classe, ventilé préalablement avec maintien des portes et des fenêtres ouvertes.
- i. Lavage des mains avant et après chaque récréation ou solution hydroalcoolique avant d'entrer en classe.

10. Nettoyage et désinfection des locaux

- a. Avant la reprise
 - i. Purge des canalisations eau chaude eau froide (10min)
 - ii. Analyse légionnelles pour les points à risque (réseau d'eau chaude sanitaire, douche, douchette)
 - iii. **Nettoyage approfondi** si accueil antérieur enfants de soignants
- b. Après la reprise
 - i. **Nettoyage approfondi en 2 étapes**
 - 1. Détergent usuel et lavage du moins sale au plus sale et points de contact
 - 2. Désinfectant virucide Norme N EN 14476 y compris les lingettes et points de contact. Sinon eau de javel à 2,6% dilution 100ml/l d'eau froide + rinçage.
 - ii. Fréquence :
 - 1. Une fois par jour les sols, tables, chaises.
 - 2. Plusieurs fois par jours
 - a. Sanitaires, toilettes, lavabos, chasse d'eau, loquets
 - b. Points de contact
 - c. Matériel utilisé
 - d. Aire de jeux et équipement sportifs
 - iii. Si succession de groupes dans un même lieu procédure de nettoyage approfondi
 - iv. Lavage périodique des couvertures des dortoirs et des bavoires.

11. Dimensionnement et équipement des sanitaires

- a. Urinoirs ou cuvettes à 1 mètre
- b. Gestion du flux d'élèves rapporté au nombre maximum de cuvettes wc
- c. Lavage des mains avant et après avec savon liquide et papier jetable
- d. Gestion du papier toilette
- e. Evacuation des poubelles fermées hermétiquement

12. Demi-pension

- a. Lavage des mains avant et après + aération du local
- b. Salles de classe à privilégier
- c. Si cantine la gestion des matériels collectifs est adaptée pour limiter les contacts
- d. Si repas par les parents prévoir des repas froids sans conservation réfrigérée.
- e. Port du masque des personnels
- f. Nettoyage des tables et chaises après les repas
- g. Pas de micro-onde
- h. Pas de partage de nourriture, d'eau ou de matériel et respect des mesures barrières et de la distanciation

13. Enseignements spécifiques en salles dédiées : musique, arts plastiques, motricité, sieste

- a. Maintien de la distanciation
- b. **Limitation du matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves**

- c. Privilégier les démonstrations par l'enseignant et la vidéo.
- d. Si du matériel mutualisé est utilisé organiser les activités individuelles pour éviter les échanges
- e. Le matériel est nettoyé et désinfecté après utilisation à l'aide de lingettes si possible.
- f. **Nettoyage approfondi**
 - i. **En début de journée**
 - 1. **Des sols, portes tables, chaises, mobilier avant l'arrivée des enfants**
 - 2. **Ainsi que du matériel pédagogique, des jeux et jouets**
 - ii. **Au cours de la journée**
 - 1. **Des jeux, jouets, matériel après chaque utilisation**
 - iii. **En fin de journée**
 - 1. **Des jeux jouets matériel pédagogique avant rangement**

14. Consignes pour l'ensemble des personnels

- a. Lavage des mains toutes les 2h y compris si gants
- b. Masques
- c. Aucun matériel commun : ordi...
- d. Fixer des emplacements fixes à chaque personne dans les locaux exigus ou des zones d'évolution matérialisée
- e. Distance 1 mètre minimum
- f. Ne pas parler en face
- g. Privilégier des lieux ouverts
- h. Matériel individuel pouvant être nettoyé en début et fin de poste
- i. Tout transfert de matériel doit se faire par dépose dans une zone d'attente de quelques heures voire une journée si la désinfection n'est pas possible.
- j. Livraisons devant l'établissement.
- k. Salle de réunion
 - i. 1 m
 - ii. Nettoyer avant et après la réunion
 - iii. Aérer 10 min toutes les heures
 - iv. Laisser les portes ouvertes pour aérer et éviter les contacts multiples
 - v. Gel hydro alcoolique à disposition
- l. Bureau
 - i. Règle des « 5s » (élaboré dans le cadre du système de production de Toyota)
 - ii. Distanciation 1 m
 - iii. Aération plusieurs fois par jour
 - iv. Nettoyage de son poste en début et fin de journée avec un kit

15. Facteurs dimensionnels

- a. Facteurs de dimensionnement
 - i. Evaluation de sa capacité d'accueil par chaque établissement
 - 1. A partir des superficies disponibles des locaux prévus et des espaces extérieurs.
 - 2. A partir d'une visite des locaux pour une étude de la disposition des salles de classe et autres lieux adaptés à un enseignement pédagogique.
- b. Eléments de dimensionnement
 - i. Une salle de 50m² permet d'accueillir 15 élèves
 - ii. Une salle doit pouvoir être ventilée

16. Facteurs décisionnels

- a. **Il revient aux collectivités territoriales et directeur d'organiser la reprise dans le respect des mesures sanitaires et d'en vérifier son applicabilité avant l'accueil des élèves.**
- b. Liste non exhaustive d'aide et d'assistance à la réouverture sur le principe d'une sélection de tâches à faire.
 - i. Rédiger son schéma d'organisation
 - ii. Rédiger et déployer son plan de communication sur la base des éléments décrits dans les principes généraux
 - iii. Définir et présenter les consignes sanitaires aux personnel non enseignants
 - iv. Définir un protocole de nettoyage et en assurer la fréquence définie (nettoyage approfondi une fois par jour à minima)
 - v. Dimensionner le nombre de produit, matériel et équipement nécessaire à l'application de la doctrine sanitaire : masque, solution hydroalcoolique, savon liquide, essuie mai, lingette désinfectante, produits de nettoyage et de désinfection, gants, etc.
 - vi. Assurer la disposition matérielle des classes
 - vii. Neutraliser les installations et matériels qui ne peuvent faire l'objet d'un protocole de désinfection
 - viii. Définir un plan de circulation et assurer la signalétique correspondante
 - ix. Prévoir et mettre en œuvre les éléments matériels et de communication pour faire appliquer les règles d'entrée et de sortie des élèves.

17. Procédure de gestion d'un cas suspect

- a. Chez l'enfant
 - i. Isolement immédiat
 - ii. Prise de température
 - iii. Appel des parents
 - iv. Information des service IEN
 - v. Nettoyage du local d'isolement
- b. Si positif
 - i. Dépistage des enfants et des personnels
 - ii. Stratégie d'isolement dans la famille
 - iii. Information
- c. Chez l'adulte
 - i. Isolement plus masque
 - ii. Le médecin traitant décide de dépistage ou non
 - iii. Nettoyage des locaux
- d. Si positif
 - i. Dépistage élèves et personnels
 - ii. Information

18. Nettoyage après covid

- a. Pas d'aspirateur
- b. Nettoyage de toutes les surfaces avec un détergent usuel
- c. Rinçage à l'eau
- d. Désinfection N EN 14446 ou eau de javel + rinçage
- e. Tenue du personnel d'entretien adapté
- f. Sac poubelles fermés hermétiquement.